



Bourse
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 24 janvier 2008

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Western Oil Sands Inc. (WTQ)
Bons de souscription (suivi)

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les bons de souscription de WesternZagros Resources Ltd. (WZR) ont expiré et ont été retirés de la cote de la Bourse de croissance TSX le 21 janvier 2008, tel qu'annoncé dans la circulaire de la Bourse n° 164-2007 et l'avis aux membres de la CDCC n° 2007-110 en date du 19 octobre 2007.

À la suite de l'expiration de ces bons de souscription, le livrable sur la classe d'options WTQ ne tiendra plus compte des bons de souscription expirés. Aucun ajustement ne sera fait sur les contrats d'options pour compenser toute valeur en dedans du cours qu'auraient pu avoir les bons de souscription de WesternZagros au moment de leur expiration.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les Membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 020-2008